

Séjours d'initiation à l'enseignement en immersion française

Description :

Observation et exploration des particularités de l'enseignement immersif

Mise en contexte

En décembre 2020 l'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI), en collaboration avec l'ACPLS, s'est tournée vers le cabinet Socius – recherche et conseils pour diriger une étude en vue de dresser un portrait réel de la pénurie d'enseignants en français langue seconde. L'étude avance que, actuellement, près de la moitié (42 %) des écoles offrant un programme en immersion française sont actuellement en situation de pénurie de personnel enseignant pour leur programme.

Objectifs du programme

Dans le but de contrer la pénurie pancanadienne d'enseignants en immersion française, l'ACPI met sur pied un programme de séjours d'initiation à l'enseignement en immersion française. Ce programme s'adresse d'une part à des étudiants universitaires et d'autre part à des élèves de 11^e et 12^e année. Les séjours seront d'une durée de 2 semaines pour les étudiants universitaires et d'une journée pour les élèves du secondaire.

De façon plus concrète ce programme permettra au participant

- 1) d'observer et de se familiariser avec l'environnement de travail et de vivre une expérience concrète dans une classe d'immersion française.
- 2) d'avoir une idée réaliste de l'impact de cette profession dans la vie des élèves et d'en connaître les exigences pour ainsi poursuivre sa réflexion sur la possibilité d'intégrer un emploi dans ce domaine.
- 3) de participer à la vie en classe d'immersion française.

Résultats escomptés

Par ce programme, les participants auront vécu une expérience inoubliable et choisiront de compléter leur formation pour devenir enseignant en immersion française. De plus, ils partageront leur expérience sur les réseaux sociaux et auprès de leurs proches. Ce partage aura pour effet de faire connaître la profession et d'inciter d'autres jeunes étudiants à participer au programme de séjours d'initiation et à devenir enseignant en immersion française.

Rôle et responsabilités du participant

VOLET UNIVERSITAIRE

Au début du séjour, l'étudiant sera appelé à davantage observer l'enseignant. L'objectif est de comprendre les nuances entre l'enseignement dans une classe régulière et l'enseignement dans une classe immersive. Au fur et à mesure que les journées passeront, l'étudiant pourra participer à certains ateliers sous la supervision de l'enseignant associé.

Exemples d'atelier

- 1) Appuyer l'enseignant dans la préparation des ateliers
- 2) Faire la lecture aux enfants
- 3) Animer une discussion
- 4) Préparer du matériel en vue d'une leçon ou d'une activité
- 5) Participer à une rencontre d'équipe d'enseignants
- 6) Superviser un petit groupe lors d'une sortie de classe
- 7) Créer une activité originale
- 8) Préparer un tournoi de jeux de société
- 9) Soutenir l'enseignant pendant une activité
- 10) Tenir à jour un carnet de bord consignait ses observations

Afin d'assurer le succès de son séjour d'initiation, l'étudiant devra assumer les responsabilités suivantes :

- 1) Fournir des attentes spécifiques en lien avec le séjour
- 2) Assurer son intégration dans le milieu
- 3) Être assidu et ponctuel
- 4) Être à l'écoute et recevoir les consignes de l'enseignant associé
- 5) Respecter l'ensemble des personnes du milieu (administration, enseignant, professionnel, élèves)
- 6) Aviser son enseignant associé de toute situation problématique

VOLET SECONDAIRE

L'élève du secondaire pourra devenir enseignant d'un jour. Il sera appelé à observer l'enseignant afin de l'initier à la profession tout en participant à certains ateliers

Exemples d'atelier

- 1) Appuyer l'enseignant dans la préparation des ateliers
- 2) Faire la lecture aux enfants
- 3) Animer une discussion
- 4) Préparer du matériel en vue d'une leçon ou d'une activité
- 5) Superviser un petit groupe lors d'une sortie de classe
- 6) Soutenir l'enseignant pendant une activité

- 7) Tenir à jour un carnet de bord consignait ses observations

Afin d'assurer le succès de son séjour d'initiation, l'élève devra assumer les responsabilités suivantes :

- 1) Fournir des attentes spécifiques en lien avec le séjour
- 2) Assurer son intégration dans le milieu
- 3) Être assidu et ponctuel
- 4) Être à l'écoute et recevoir les consignes de l'enseignant associé
- 5) Respecter l'ensemble des personnes du milieu (administration, enseignant, professionnel, élèves)
- 6) Aviser son enseignant associé de toute situation problématique

Rôle et responsabilités de l'enseignant associé

L'enseignant aura comme rôle de transmettre sa passion au participant. Il pourra le faire en lui démontrant des techniques d'apprentissage propre à l'enseignement immersif. Il pourra l'inviter à participer à certains ateliers. Voici quelques exemples de responsabilités

- 1) Prendre connaissance des attentes du participant et y répondre, si possible
- 2) Fournir ses attentes au participant
- 3) Participer à l'intégration du participant dans le milieu
- 4) Démontrer les nuances dans la pédagogie entre l'enseignement régulier et l'enseignement immersif
- 5) Encadrer le participant lors d'ateliers
- 6) Compléter le formulaire de recommandation pour l'ACPI

Critères d'admissibilité des participants

VOLET UNIVERSITAIRE

- Être inscrit dans un programme d'enseignement (B.ed.) primaire/élémentaire ou secondaire d'une université reconnue au Canada
OU
Être inscrit dans un programme universitaire d'une université reconnue au Canada et cumuler au moins une année d'expérience connexe (tutorat, animation de camp de jour, enseignement d'activité auprès des enfants, etc)
- Ne pas être inscrit dans un programme en enseignement du français langue seconde ou dans une option d'enseignement du français langue seconde ou son équivalent
- Maîtriser le français
- Démontrer un intérêt à l'enseignement en immersion française

Pièces justificatives

Les étudiants devront fournir les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli disponible au <https://teacher5etoiles.ca/observatoire-volet-universitaire/>
- Une lettre, une vidéo ou une présentation démontrant l'intérêt à obtenir ce séjour et expliquant ce qui pique leur curiosité dans l'enseignement immersif et comment ils comptent parler de leur expérience à leur entourage.
- Un relevé de notes de l'université

Critères d'admissibilité des participants

VOLET SECONDAIRE

- Fréquenter une école secondaire canadienne au niveau 11^e ou 12^e année (niveau 5^e secondaire ou collégial au Québec)
- Maîtriser le français
- Avoir l'autorisation de son école et de ses parents pour s'absenter de l'école une journée
- Démontrer un intérêt à l'enseignement en immersion française

Pièces justificatives

Les étudiants devront fournir les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli disponible au <https://teacher5etoiles.ca/observatoire-volet-universitaire/>
- Une lettre, une vidéo ou une présentation démontrant l'intérêt à obtenir ce séjour et expliquant ce qui pique leur curiosité dans l'enseignement immersif et comment ils comptent parler de leur expérience à leur entourage.
- Un relevé de notes de l'université

Critères d'admissibilité de l'enseignant associé

Afin d'être admissible au titre **d'enseignant associé**, l'enseignant doit :

- Enseigné dans un programme d'immersion française au Canada
- Être passionné par sa profession et vouloir transmettre cette passion à la nouvelle génération d'enseignants
- Répondre à l'appel de candidature dans les délais prescrits en soumettant le formulaire demandé cosigné par l'enseignant et la direction de son établissement.

Pièces justificatives

Les enseignants associés devront fournir les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli disponible au <https://teacher5etoiles.ca/bourses-de-sejours/>

- Une vidéo en français démontrant pourquoi l’enseignant sera un bon guide pour le participant et comment il se distingue par son enseignement.

Mécanisme d’attribution des séjours d’initiation

1) Appel à des participants

L’ACPI procèdera à un concours pour sélectionner des participants aux séjours d’initiation qui sera lancé à la mi-décembre. Les élèves et étudiants qui se qualifient pour le programme selon les critères déterminés (voir la section Critères d’admissibilités des participants) devront déposer leur candidature avant la date limite, soit le 21 janvier 2022. Un comité de sélection évaluera les candidatures reçues.

2) Appel à des enseignants associés

L’ACPI procèdera à un appel d’enseignants associés par un avis de recherche publié dans les différents outils de communication (Journal de l’immersion, bulletin électronique, réseaux sociaux). Les **enseignants associés** intéressés à accueillir un participant devront déposer leur candidature avant la date limite, soit le 15 mars 2021 (voir la section Critères d’admissibilités des **enseignants associés**). Un comité de sélection évaluera les candidatures reçues. Par la suite, un entretien téléphonique avec la coordonnatrice – Stratégie de recrutement et rétention des enseignants en immersion, permettra de cibler les **enseignants associés** selon leur vision d’une expérience inoubliable pour le participant. Les enseignants associés sélectionnés feront partie de la famille des Teachers 5 étoiles. Ils auront ainsi le privilège de partager des témoignages vidéo à la communauté sur le site Internet www.teacher5etoiles.ca et les réseaux sociaux.

Certification ACPI

Au terme du séjour d’initiation, sur recommandation de l’enseignant associé, l’étudiant se verra octroyer une attestation de réussite du séjour décernée par l’ACPI. Cette certification pourrait encourager les étudiants à poursuivre leurs études dans un programmes en enseignement du français langue seconde.

Échéancier

	Principales étapes	Dates limites
Processus de sélection – Participants	Lancement du concours	13 décembre 2021
	Date limite pour déposer sa candidature	21 janvier 2022
	Analyse des dossiers	24 au 28 janvier 2022
	Communication des résultats	4 février 2022
Processus de sélection –	Appel de proposition des enseignants associés	7 février 2022
	Date limite pour déposer sa candidature	4 mars 2022

Enseignants associés	Analyse des dossiers	7 au 11 mars 2022
	Sélection finale des enseignants associés	15 mars 2022
Formation et attentes participants et des enseignants associés	Webinaire/formation pré séjour avec un <i>Teacher 5 étoiles</i>	Fin mars/début avril 2022
	Déterminer les attentes à l'égard du séjour (participants et enseignants associés)	Début avril 2022
	Rencontre virtuelle entre le participant et l' enseignant associé	Mi-avril 2022
	Séjour d'initiation	Du 2 au 13 mai inclusivement
	Webinaire/formation post séjour avec un <i>Teacher 5 étoiles</i>	Fin mai/début juin

Dépôt du dossier

Le dossier devra être déposé par courriel à Nadine Dupuis (ndupuis@acpi.ca) avant la date limite ci-dessous.

Pour les **étudiants participants** : avant le 21 janvier 2022

Pour les **enseignants associés**: avant le 4 mars 2022

Information

Pour plus d'information communiquez avec Nadine Dupuis, coordonnatrice – Stratégie de recrutement et de rétention des enseignants en immersion, ndupuis@acpi.ca

613-230-9111, poste 233